

ALEXANDRE DRUAULT

ÉCLAIRAGE SUR LE TIR À L'ARC

L'ACTIVITÉ TIR À L'ARC, SPORT DE PRÉCISION ET DE CONCENTRATION, EXISTE DEPUIS 1988 AU SEIN DE LA FÉDÉRATION.

Dès 10 ans, et sans limite d'âge, cette discipline individuelle se pratique également en binôme et en équipe. Les tirs couleurs, spécifiques à la fédération sont totalement originaux puisqu'il s'agit d'une épreuve obligatoirement en binôme (pas d'individuels) avec un partage inversé : le centre de la cible ne vaut qu'un point, les deux cercles extérieurs (blancs), 10.

Cette épreuve, l'ambiance conviviale et quasi familiale, la détente et les échanges sont autant de caractéristiques qui font la spécificité de cette pratique au sein de la fédération.

- Un sport individuel : chaque archer s'efforce de dépasser les performances de son principal adversaire, lui-même.
- Un sport de concentration : à chaque tir, l'archer doit prendre en compte de nombreux facteurs et tenter de les maîtriser.
- Un sport technique : technicité du geste et du matériel, le tir à l'arc est une activité rigoureuse et exigeante.

LES COMPÉTITIONS

Certaines rencontres (challenges et tir au drapeau) se déroulent lors des concours de ligue.

Le grand rassemblement national organisé en fin d'année est l'occasion pour 300 archers jeunes et adultes de toutes catégories de se mesurer. Il leur offre surtout l'opportunité de profiter d'un moment de convivialité entre passionnés et amoureux du tir à l'arc.

Depuis 2 ans, la commission propose aux associations un nouveau format de compétition en salle : le championnat national d'hiver.

Il permet aux clubs esseulés dans leur région, et ne pouvant pas toujours se déplacer sur les championnats nationaux au mois de juin, de pouvoir se confronter aux autres archers, à distance. En effet, ce championnat est une compétition décentralisée permettant à tous les clubs de l'organiser chez eux ou d'y participer au sein de leur région. Tous les résultats sont mis en commun par la suite et un classement national est ainsi établi.

LES BADGES DE NIVEAU

Les différents passages de flèches pour les adultes ou rubans pour les jeunes s'effectuent dans les régions. Ceux-ci sont délivrés après une épreuve comptée à différentes distances et sur un total de points obtenus.

En constante innovation et dans le but de satisfaire le



maximum d'archers, la commission nationale a fait évoluer ses badges de niveau, ainsi que le règlement pour leur obtention.

LA FORMATION

Des formations existent :

- Animateur fédéral niveau 1 : pour acquérir des compétences dans l'animation d'un public et l'initier à l'activité. Ces formations sont organisées au sein de différentes régions.
- Animateur fédéral niveau 2 : pour acquérir des compétences dans l'animation d'un groupe et la conduite de séances éducatives et pédagogiques liées à l'activité.
- Animateur fédéral niveau 3 : pour participer à la conception, à l'encadrement et à la conduite de l'activité en lien avec le projet fédéral.
- Jeunes arbitres : formation allégée pour arbitrer les compétitions jeunes sous couvert d'un arbitre fédéral.
- Arbitre fédéral : formation d'un an.

La commission nationale est à l'écoute des idées, des suggestions et des propositions des associations et de leurs archers pour permettre à chacun de s'épanouir en tant qu'archer au sein de la fédération.

L'AMBIANCE CONVIVIALE, LA DÉTENTE, LES ÉCHANGES, ETC. SONT AUTANT DE CARACTÉRISTIQUES QUI FONT LA SPÉCIFICITÉ DE CETTE PRATIQUE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/activites/tir-larc